

Signature du Traité à Rome

Le Mouvement Européen International se réjouit vivement de la signature aujourd'hui à Rome du Traité établissant une Constitution européenne.

José Maria Gil-Robles du Mouvement Européen International et ancien président du Parlement Européen souligne que c'est un but longuement souhaité par le Mouvement Européen International depuis son congrès fondateur en 1948 à la Haye.

Il rappelle que le Mouvement Européen lors du cinquantenaire du premier congrès qui a eu lieu à la Haye en 1998, le Mouvement Européen International a relancé l'idée de l'urgence d'une Constitution européenne et a vivement pressé les institutions européennes et les gouvernements et parlements nationaux à aborder cette tâche.

On ne peut donc que constater aujourd'hui qu'un grand pas en avant dans la constitution européenne a été fait avec la constitution signée.

Le Mouvement Européen International s'est engagé dans son récent Conseil fédéral de Dublin et dans le Comité directeur tenu à Lille les 22-23 octobre 2004 à faire campagne pour la ratification du Traité établissant la Constitution.

Bruxelles, 28 octobre 2004